



ÉLECTION DES SECTIONS

DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Mandat 2012-2016

Collège A1 (DR)

Le Comité national du CNRS est un acteur déterminant de la recherche publique. Il a pour mission de recruter des chercheurs, de faire une « évaluation-conseil » de leur activité et d'examiner leur évolution de carrière. Il émet un avis sur la contractualisation des laboratoires ou encore sur tout autre domaine relevant des périmètres scientifiques de chaque section et enfin, sur les politiques de recherche. Ce sont ces dernières qui posent de plus en plus problème actuellement, avec les réformes mises en place ces dernières années, réformes qui vont dans le sens de la casse du service public et la précarisation des chercheurs. La présence du syndicat SUD Recherche-EPST au Comité national permettra de relayer, ses valeurs, à savoir :

- Le combat contre la casse des établissements publics de recherche. La recherche doit rester publique pour être pérenne et indépendante, conditions indispensables à des travaux de qualité.
- La recherche doit rester au service de la société sans être inféodée aux pouvoirs économiques et financiers. SUD Recherche-EPST refuse de voir la recherche publique mise au service d'intérêts privés.
- La préservation du rôle du Comité national qui, en raison de sa nature collégiale et de la présence de membres élus, doit être privilégié par rapport aux commissions de membres nommés.
- La présence majoritaire des représentants de sections dans les comités de visite et de pilotage des laboratoires. Pour une évaluation conseil inspirée des problématiques des différentes disciplines, et non une évaluation sanction à partir d'un modèle basé sur la bibliométrie et les facteurs d'impact. Pour une meilleure coordination entre les élus des sections du CoNRS et ceux des Commissions Administratives Paritaires, afin de permettre une meilleure prise en charge des éventuelles situations conflictuelles. Contre la prime d'excellence scientifique ; les sections du CoNRS ne doivent pas participer à son attribution.
- Le combat contre la précarisation des chercheurs par le biais de recrutement de titulaires, et non pas de CDD ou CDI comme cela est de plus en plus souvent pratiqué.
- La solidarité entre les personnels du CNRS, tous statuts confondus. Pour que les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs restent au sein des laboratoires et ne soient pas isolés dans des plates-formes au nom de la mutualisation.
- Cette solidarité n'est possible qu'en refusant la politique d'excellence promue actuellement par nos tutelles. Nous disons non aux Labex et autres « pôles d'excellence », autant de regroupements utilisés comme prétextes pour recruter moins de titulaires et mettre en compétition des personnels qui devraient travailler ensemble, et non les uns contre les autres.
- Une solidarité interprofessionnelle, puisque nous sommes tous acteurs de la même société humaine. SUD Recherche-EPST est membre de l'Union Syndicale Solidaires et participe aux luttes contre toutes formes de discrimination et d'intolérance.

Pour nous, défendre la Recherche publique et ses personnels, c'est garder un CNRS pluridisciplinaire, un CNRS incluant, notamment, les Sciences de l'homme et de la Société, un CNRS non contingent du mercantilisme ambiant et des « arrangements » de quelques « responsables » au service de quelques Instituts ou Unités « d'élite » !

VOTER Sud-Recherche-EPST, c'est VOTER AUTREMENT et ÊTRE SOLIDAIRES



Fabrice VIRGILI

Section 33, Mondes modernes et contemporains - Collège A1 (DR)

L'élection n'est pas un concours, ce n'est donc pas tant mon parcours académique que mon engagement de chercheur et de citoyen qui m'amène à me présenter avec le soutien du syndicat SUD Recherche EPST.

L'éparpillement des personnels en sciences humaines et sociales rend souvent difficile l'action syndicale ; néanmoins, membre du syndicat SUD Recherche EPST depuis sa création en 2004, j'ai participé aux différents mouvements de mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Mouvement pour sauver la recherche, marqué par la démission de 700 directeurs d'unités en mars 2004.
- Contre le démantèlement du CNRS et le découpage entre agences et Instituts (printemps 2008)
- Appels, occupations et boycott contre les nouvelles formes d'évaluation (2008).
- Mouvement du printemps 2009 (LRU, autonomie des universités, mastérisation des concours).
- Printemps 2010, mouvement contre la réforme des retraites
- Par ailleurs, j'ai siégé à la CAP des chargés de recherche de 2009 à 2011.

Membre de l'UMR 8138 IRICE, je travaille sur l'effet des guerres mondiales dans les relations entre hommes et femmes. Mes recherches portent, entre autres, sur les violences sexuées (tontes, viols, violences conjugales), les relations sentimentales avec l'ennemi, les enfants de couples appartenant à des camps opposés, les traces de guerre. Mon travail, sur ce qui est désormais reconnu comme « histoire du genre », s'est accompagné d'un engagement à promouvoir cette approche dans l'association *Mnémosyne pour le développement de l'histoire des femmes et du genre*, ou en participant au comité de rédaction de la revue *CLIO, Histoire, femmes et société*. Je suis donc particulièrement attentif à la question de la mixité des différentes instances, jurys et autres structures de la recherche et de l'université.

Avant d'entrer au CNRS en 1998, j'ai enseigné pendant 17 ans, comme instituteur, puis professeur du secondaire en Seine Saint-Denis. J'ai poursuivi mes études entre Paris 1, Toulouse-le-Mirail et l'EPHESS. Cet itinéraire m'a amené à considérer qu'il n'existait aucun parcours « type » ou idéal pour accéder au monde de la recherche et que la diversité des expériences est aussi à promouvoir.

Je suis pour une recherche curieuse, pionnière, capable de répondre à la demande publique mais aussi d'explorer les recoins mystérieux de la connaissance. C'est cet esprit qui devrait à nouveau animer les EPST et non la course aux contrats et financements par la multiplication de projets chronophages dont la finalité semble trop souvent davantage financière qu'intellectuelle.

Nous vivons actuellement sous la contrainte de « l'excellence ». Ne pas participer à ces appels, c'est prendre le risque de la marginalisation, de l'absence de moyens, d'une recherche au rabais. Alors nous montons des dossiers, les remontons s'ils ne sont pas sélectionnés à la première tentative et sommes, bien entendu et à raison, ravis quand nous obtenons de quoi payer des missions, offrir des financements aux doctorants et des post-docs aux jeunes docteurs, à défaut de poste. N'oublions pourtant pas que ces « EX » se font au détriment de tout le réseau de la recherche, génèrent le recrutement massif de précaires et créent des grands agglomérats dont les logiques ne sont pas toujours celles des réseaux de recherche.

Continuons à refuser la PES (« Prime d'excellence scientifique ») qui nie la dimension collective de notre travail en s'appuyant sur une excellence auto-déclarée. Environ 2,5 millions d'euros ont été versés pour 611 PES alors que les budgets des laboratoires baissaient de 15% en moyenne.

Lors de la création de l'AERES, certains d'entre nous ont refusé de participer aux comités d'évaluation. Si ce boycott se justifie toujours à titre personnel, je me devrais, comme représentant du Comité national, d'être présent pour intervenir sur les conditions de travail, la précarité, l'écoute de tous les personnels, la transparence dans le fonctionnement des laboratoires, le maintien de l'indépendance vis-à-vis de financements privés.

Enfin, comment ne pas dire un mot sur l'absurde RIBAC qui après le CRAC transforme une année de recherche en cases, codes et ISBN. Nous connaissons les ravages de cette politique pour nos collègues britanniques ou états-unis, la course aux publications, aux demandes de financement, aux indispensables lignes ajoutées dans un CV.

Ce modèle n'est pas le nôtre, il n'est pas non plus une fatalité.